

Bernadette LE GALL - LE ROY

*Histoire et Légendes*  
**d'une petite Commune Cornouaillaise**  

---

*à travers les siècles*

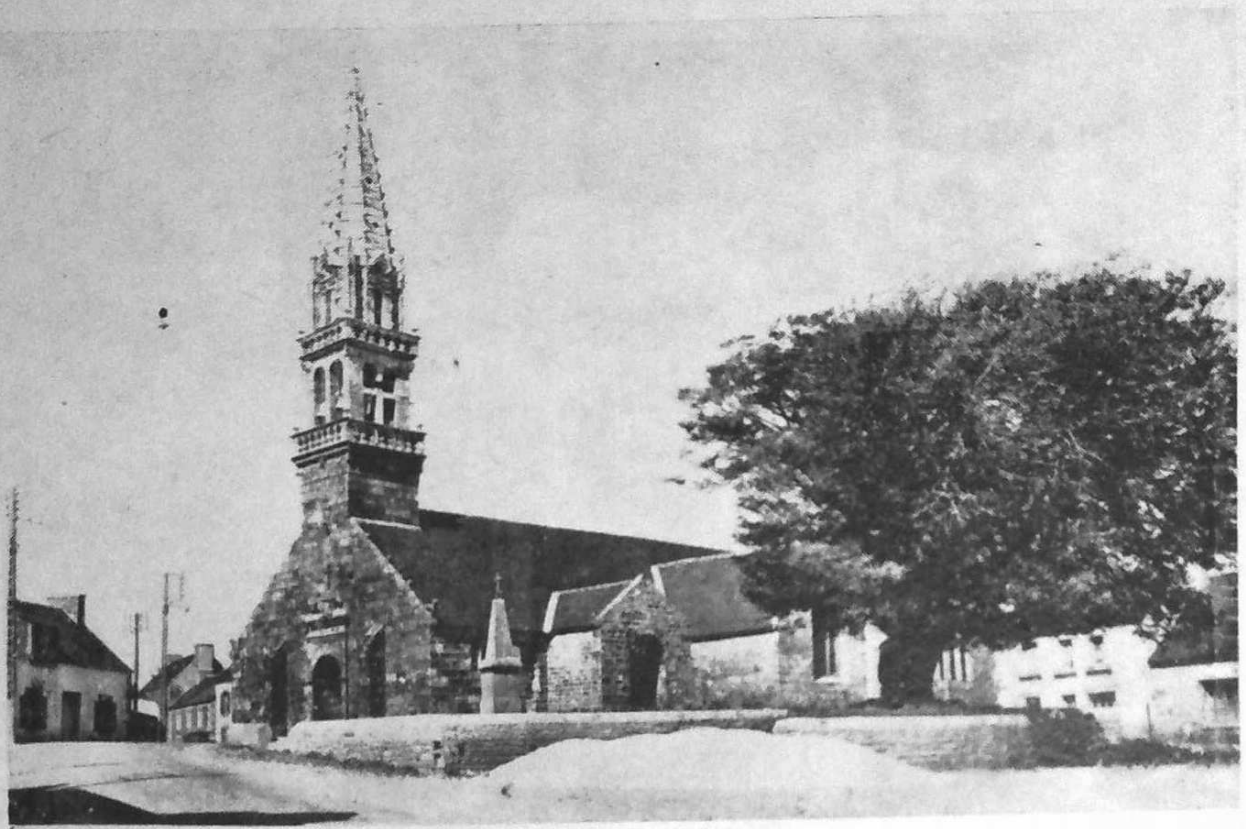
Préface de Pierre ALLIER



SOCIÉTÉ NANTAISE DE PRESSE

13, Quai de l'Île-Gloriette

NANTES



*L'Eglise de Tourc'h*

A S<sup>m</sup> Chèreise de Marie  
En souvenir d'une  
amie que

Tourc'h

à travers les siècles

rappele nos heures breton-  
nantes :

Breiz da Viken!

Nantes le 10 Mai 1944

Bernadette Le Gall-Le Roy

---

Bernadette LE GALL - LE ROY

*Histoire et Légendes*  
**d'une petite Commune Cornouaillaise**  

---

*à travers les siècles*

Préface de Pierre ALLIER



SOCIÉTÉ NANTAISE DE PRESSE

13, Quai de l'Île-Gloriette

NANTES

# Tourc'h à travers les siècles

par Madame Bernadette LE GALL - LE ROY

---

## PRÉFACE

---

*C'était l'usage, au temps de l'ancienne France, dans un grand nombre de familles, de tenir un LIVRE DE RAISON où étaient consignés les généalogies, le mouvement du patrimoine foncier, ses accroissements, ses diminutions, le répertoire des événements marquants survenus dans la maison, souvent aussi des pensées, des réflexions morales suggérées par ces événements.*

*Comme disait le vieux chroniqueur Pierre de l'Estoile, on tenait volontiers « Magasin de ses curiosités ».*

*De tels documents sont assez rares en Bretagne, et il faut le regretter, car nulle autre source de l'histoire sociale ne saurait éclairer avec plus de vérité et de naturel le passé d'une lignée du même sang.*

*Au temps de la Ligue, des bourgeois de villes bretonnes consignèrent les faits les plus notoires dont ils furent témoins.*

*Mais à travers les guerres, les révolutions et les révoltes, la classe rurale bretonne si rudement menée, et qui maintes fois jusqu'à la grande Révolution, tenta de secouer le joug, comment l'étudier au long des siècles ?*

*Madame Bernadette Le Gall-Le Roy va nous le permettre en nous mettant sous les yeux des actes authentiques patiemment colligés et groupés avec la plus sûre méthode.*

*Ernest Renan a écrit qu'en certains de nos cantons reculés d'Armorique, il sentait confusément que la vie rurale était demeurée, à peu de chose près, inchangée depuis le début de l'ère bretonne, c'est-à-dire depuis l'installation des émigrés d'outre-mer en petite Bretagne.*

La paroisse de Tourc'h, sous l'Ancien Régime, ne différait guère, sans aucun doute, du « plou » originel qui lui a donné naissance.

Et ce « plou » lui-même n'a-t-il pas le très grand honneur de figurer dans le plus ancien et le plus important de tous les documents qui servent de base à l'histoire des origines bretonnes : ce vénéré « Cartulaire de Landévennec » précieusement enfermé à la Bibliothèque de Quimper dans un solide coffre-fort.

La paroisse de Tourc'h y est mentionnée dans un acte de donation signé du Roi Gradlon lui-même.

Le monarque fait hommage à un saint personnage du nom de Ralian d'un lieu dit « Penn Guern, in plebe Turch », rédaction qui a permis à certains commentateurs de voir en Turch le nom de quelque cénobite contemporain de Ralian, thèse adoptée par Madame Bernadette Le Gall-Le Roy.

Le terroir de Tourc'h ne saurait donc posséder de plus sérieux certificat d'antiquité.

Les registres baptistaires du XVI<sup>e</sup> siècle ont, à peu près, dans toutes nos paroisses de Cornouaille disparu.

Quoi qu'il en soit, et sans essayer davantage d'éclairer la nuit des origines moyenâgeuses, admirons la fidélité des Tourc'hois au même coin, aux mêmes parcelles, aux mêmes mottes de la terre bretonne.

\*.\*

Il nous souvient d'avoir entendu naguère, dans un salon ami, le grand historien Funck-Brentano dire l'admiration qu'il avait toujours ressentie pour le livre de Restif de la Bretonne : VIE DE MON PÈRE.

A maintes reprises, sa voix tremblait et les larmes mouillaient ses yeux. Restif et sa longue lignée de laboureurs lui apparaissent comme un symbole de tous les paysans de France si fermement attachés à leur chaume, à leur immuable horizon, à chaque sillon arrosé de leur sueur.

Qu'il eût donc aimé préfacier ce livre et comme il aurait rendu à Madame Bernadette Le Gall-Le Roy un hommage digne de son pieux travail et de ses patientes recherches !

Il répétait volontiers que les plus précieuses des archives sont celles que chaque famille française garde sous le toit de sa

maison, ce toit fût-il en chaume; et lorsqu'il visita la Bretagne, il méditait toujours longuement devant nos ossuaires paroissiaux.

Mieux que les manoirs du voisinage et les enfeux de l'église, ces coffrets de granit où s'effritaient la cendre humaine des travailleurs de la terre, lui semblaient conférer à la race paysanne ses vrais titres de noblesse.

Ces morts représentaient pour lui les vrais artisans de la pérennité de notre petite et de notre grande Patrie, ils portaient témoignage de toutes les vertus sans lesquelles une race ne saurait durer.

Le plus fécond de tous les labours n'est-il pas celui de la terre, la terre où pousse le blé dont est fait le pain des hommes, la terre d'où tout vient, où tout retourne ?... (1)

\*.\*

Lorsque Madame Bernadette Le Gall-Le Roy nous mit pour la première fois sous les yeux les cahiers où elle a engrangé la moisson de ses diligentes et souvent difficiles recherches et enquêtes, nous n'avons pu nous retenir de lui répéter le mot du grand critique quimpérois Elie Fréron à Restif de la Bretonne, lorsque ce romancier, descendant d'une longue lignée de laboureurs, lui demanda un compte-rendu dans l'ANNEE LITTÉRAIRE pour le livre devenu célèbre que nous venons de citer : VIE DE MON PÈRE :

— Heureux le fils qui consacre ses talents à la gloire de son père et nous avons ajouté :

— A la gloire aussi du domaine de ce père où tous ses ascendants ont, pendant des siècles défriché, charrué, semé, moissonné, « creusant, fouillant, bêchant, ne laissant nulle place où la main se passe et repasse... »

Le doux et mélancolique Brizeux que ses randonnées champêtres menaient souvent au pays de Scaër, a traversé maintes fois la campagne de Tourc'h.

Relisez sa description du Moustoir et vous verrez se dresser devant vous l'un ou l'autre des domaines rustiques de Tourc'h :

(1) La présente monographie doit avoir pour complément la publication du « Livre de raison » de la famille de l'auteur, originaire du domaine de Guénégal. (Note de l'éditeur).

« Le haut des toits de chaume et le bouquet de bois,  
 Au vieux puits la servante allant emplir ses cruches,  
 Et le courtil en fleurs où bourdonnent les ruches,  
 Et l'aire, et le lavoir, et la grange; en un coir  
 Les pommes par monceaux et les meules de join... »

La vie quotidienne de ces foyers était telle que nous la montrent les dessins d'Olivier Perrin dans son BREIZ-IZEL, fidèles témoignages des us et coutumes de la Cornouaille de jadis que Madame Le Gall-Le Roy connaît parfaitement ainsi qu'en témoignent les confidences recueillies par elle sur les lèvres mêmes de ses parents les plus âgés.

On ne conservera jamais trop de souvenirs du passé.

Gardons précieusement tous nos trésors, ceux des églises et ceux des musées, mal défendus trop souvent par un certain clergé et quelques conservateurs par trop désinvoltes.

En Novembre 1939, l'incendie du Musée breton de Quimper fut un désastre irréparable.

Les sombres années de 1940 à 1945 infligèrent de durs sacrifices à la petite commune de Tourc'h, mais, ne l'oublions pas, ce sera l'éternel honneur de notre Cornouaille d'avoir, la première en Bretagne, mis en fuite l'envahisseur.

Cette page glorieuse, plusieurs des Tourc'hois l'ont signée de leur sang, et c'est sur le récit de l'un des plus glorieux épisodes de la Résistance que s'achève le substantiel ouvrage de Madame Le Gall-Le Roy.

« Raison écrite », disaient les Romains de leur Droit.

Ces deux simples mots où s'affirment, et la concision latine et « l'imperatoria brevisitas », nous paraissent le plus juste éloge mérité par « HISTOIRE ET LÉGENDES D'UNE PETITE COMMUNE CORNOUAILLAISE A TRAVERS LES SIECLES ».

PIERRE ALLIER.

## TOURC'H

### PREMIÈRE PARTIE

#### GÉOGRAPHIE - GÉOLOGIE

Suivez des yeux sur la carte du Sud-Finistère une ligne qui, partant des Montagnes Noires, de Laz, descend vers le sud en direction de l'Océan et passe par le bourg de Coray : vous apercevez, sensiblement au tiers de la route qui mène de Coray à Rosporden, le village de Tourc'h.

Nous sommes dans la pénélaine de Cornouaille, un pays que ses enfants n'hésitent pas à qualifier le plus beau du monde.

Ruisseaux et rivières, à profusion, entretiennent la plus luxuriante végétation; un relief, accidenté sans excès, procure au regard la variété d'un horizon sans cesse renouvelé; l'air est doux.

« D'un côté, le pays du Léon, et de l'autre,  
 Le pays le plus beau de l'univers, le nôtre !  
 Le pays des pommiers et des fruits savoureux,  
 Paradis des buveurs, Eden des amoureux,  
 Le pays où jamais le pays n'est le même,  
 Le pays où l'on chante, où l'on danse, où l'on aime,  
 Où la femme est plus belle, et plus beaux sont les jours,  
 Le soleil plus doré, plus douces les amours,  
 Le pays dont le nom fait que le cœur tressaille,  
 Le pays des pays bretons : La Cornouaille ! »

FREDERIC LE GUYADER.

Sur un mamelon qui atteint près de 200 mètres d'altitude, se dresse un clocher de granit protégeant quelques rangées de toits couverts d'ardoises bleues.

Ici vivent, sur deux milliers d'hectares environ, 1.200 habitants qui disposent d'un nombre équivalent d'hectares de terres labourables.

Les prairies, les bois, les landes, les pâturages, les jardins, les vergers, les étangs se répartissent équitablement.

Le sous-sol est de granit avec, de-ci de-là, des trainées schisteuses où se découvrent les curieux cristaux dits « pierres de Coadry » dont le relief offre l'image d'une Croix.

## ORIGINE DU NOM TOURC'H

Dès le début de l'émigration des Bretons d'outre-mer, ce terroir fut évangélisé par les ermites de l'âge d'or. Et c'est vraisemblablement l'un d'eux qui a donné son nom « TOURC'H » à notre paroisse.

Du moins, préférons-nous cette hypothèse à l'interprétation qui, prenant le mot breton « Torc'h » au pied de la lettre, nous range sous le signe du verat ou du sanglier.

Sans doute, cet animal sauvage figure-t-il sur l'une des pierres de notre clocher, mais c'est comme attribut des armoiries du Seigneur de Tréouret.

Nous avons entendu bien souvent conter par de vieilles gens qu'au temps où le roi Gradlon régnait à Quimper, dont saint Co-rentin était l'évêque, un pauvre ermite du nom de Ratian avait construit sa maison de prière, son *pénity*, au bord du ruisseau qui marque la limite entre la paroisse de Tourc'h et celle d'Elliant.

Ce Ratian, ancien moine de Landévennec, avait quitté son monastère sur le commandement de saint Gwennolé pour évangéliser les habitants de la plaine qui s'étend au pied des Monts Noirs.

Un jour, Ratian, étant en prière, vit approcher une grande dame toute vêtue de noir.

A la vue du saint homme, cette passante se mit à trembler d'épouvante et fit demi-tour.

Un meunier arrivait au même instant, monté sur son cheval chargé de sacs.

« Prends-moi en croupe, lui dit la dame, car je ne me sens pas en sûreté ici. Passe-moi vite du côté d'Elliant. »

Et elle montrait avec terreur le pieux Ratian dont les signes de Croix la faisaient frissonner comme les feuilles des peupliers.

Le meunier, sans méfiance, fit passer le gué à la Dame qui n'était autre que la grande peste noire, celle qui n'a jamais laissé derrière elle un être vivant.

En effet, dès le lendemain, tous les habitants d'Elliant, le meunier et sa mère exceptés, tombaient comme des mouches et rendaient l'âme en moins d'une heure, tandis que ceux de Tourc'h demeuraient toujours solides et vaillants.

Ainsi la célèbre « GWERZ », *la peste d'Elliant*, l'un des plus poignants chants populaires du *Barzaz Breiz* de la Villemarqué, confirme-t-elle l'antique légende consignée au Cartulaire de Landévennec et conservée dans la mémoire populaire des Tourc'hois.

Tout le monde a admiré au Musée de Quimper le célèbre tableau de L. DUVEAU, où l'on voit une pauvre femme d'Elliant traînant la charrette où sont entassés les cadavres de ses neuf enfants, tandis que le père, devenu fou, suit cet horrible convoi en chantant.

La parcelle où était construit l'ermitage de saint Ratian se nomme toujours *Parc-ar-Zant* (champ du Saint).

Aujourd'hui, à l'imitation de saint Ratian, trois sœurs, religieuses du Saint-Esprit, ont quitté leur village de Parc-ar-Zant pour porter l'Evangile au delà des mers.

## SITUATION

---

Le bourg de Tourc'h est situé à 4 kms de celui de Coray, au Nord de la commune; à 12 kms du bourg de Scaër, à l'Est; à 8 kms de la petite ville de Rosporden, au Midi, et enfin à 6 kms du bourg d'Elliant, à l'Ouest.

Le chef-lieu de l'arrondissement est Quimper, à 27 kms.

Le chef-lieu du canton est Rosporden, séparé de la commune par « Stér-Pont-ar-Bastard », affluent de l'Aven, où régnait autrefois un méchant korrigan, terreur des riverains. Ceux-ci, lorsqu'ils rentraient tard, allaient bien souvent demander assistance à Penbuel, au bon père Yan Gall Koz, qui, avant de se promouvoir leur « ange gardien », les réconfortait toujours par plusieurs bolées de son délicieux Chouchen (hydromel) renommé à dix lieues à la ronde.

## SUPERFICIE

---

La superficie de la commune de Tourc'h est de 1.907 hectares 3 ares 52 ca., qui se répartissent ainsi :

	<i>Ha.</i>	<i>Ares</i>	<i>Ca.</i>
Terres labourables .....	1.269	05	74
Prés .....	266	91	78
Bois .....	9	16	05
Landes .....	329	30	46
Etangs .....		63	90
Jardins .....	4	13	99
Chemins de fer .....	3	83	02
Sols et emplacements propriétés bâties .....	23	98	58

La commune de Tourc'h possède les fermes énumérées ci-après :

PROPRIÉTAIRES	LIEU-DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
Propriétaires Réunis	Locunduff	12	76	86	Claquent Jean
BARRE Guillaume	Pen ar Pavé	15	49	10	
BARRE Jean	Keraven	6	65	60	
BERNARD Jean	Rouderrien	2	86	30	Le Saux Christ.
BERNARD Jean Michel	Coat Escop	30	78	40	Le Bec Jérôme
BIHAN Jean-Marie, Veuve	Penkerlijour	16	11	54	
BLEUZEN Alain, Veuve	Kerlivic	17	68	80	
BLEUZEN Jean	Kerannou	20	69	25	
BLEUZEN Jean	Kerezec	15	67	37	
BLEUZEN Louis	Kerezec	13	70	43	
BLEUZEN René	Bourg	3	10	52	
BOEDEC Félix	Quillien	11	97	20	
BOEDEC Henri	Moulin Quillien	7	03	18	
BOEDEC Jean	Kerhoaler	18	36	17	
BOEDEC Louis	Quillien	12	05	17	
BOEDEC Michel, Veuve	Kerhoaler	18	24	28	
BOEDEC Pierre	Quillien	11	43	48	
BOLLORE Alain	Quillien	5	22	27	
BOLLORE François	Bourg	1	21	96	
BOLLORE Jacques	Restou	4	90	50	
BOLLORE Jean, Veuve	Poulmic	18	81	62	
BOLLORE Jean-Marie	Croix-Rouge	2	74	35	
BOLLORE Louis	Restou	7	52	90	
BOLLORE Louis Marie	Croix-Rouge	3	61	60	Bolloré Jean-Marie
BOLLORE René, Veuve	Quillien	19	25	38	
BORIE Christophe	Coat spern vian	4	29	50	
BOULIS Jean	Coat Spern	23	32	30	Hemery Corentin
BOURBIGOT Guill., Vve	Bergéou	17	33	37	

PROPRIÉTAIRES	LIEU-DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES	
		Hectares	Ares	Centiar.		
BOURHIS Alain	Maner Névez	25	71	90	Bouguennec Pierre	
BOURHIS Anne-Marie	Keraven	3	79	40		
BOURHIS François	Drennec	3	65	00		
BOURHIS Isabelle	Bourg	1	11	57		
BOURHIS Jacques	Coat Spern	24	93	20		
BOURHIS Louis	Rouderrien	1	31	30		
BOURHIS Louis, Veuve	Bourg	4	34	35		Naour F., Jaouen Michel
BOURHIS Mathieu	Parc ar zant	5	66	55		
BOURHIS Pierre	Drennec	11	07	85		
BOURHIS Pierre	Bourg	1	35	62		
BOURHIS Pierre	Kervizillis	10	62	75		
BOURHIS Yves	Restou	17	33	52		
BOURHIS Yves Marie	Restou	22	08	07		
BOUTET Ernest	Goel ar hoat	5	59	81		
BOUTET François	"	3	42	00		
BOUTET Joseph	Coat-Ilis	1	15	44		
BOUTET Valentin	Goel ar hoat	2	20	45		
CALVARY Guillaume	Kerrest	3	58	08		
CALVARY Jean (Héritiers)	Ménez-Groas	15	56	10		
CALVARY Jean Louis	Guénégant	17	53	05		
CALVARY Frères	Penkerbourhis	16	49	06		
CARNOT Jean	Ty-Guen		93	30		
CAUGANT Alain, Veuve	Kergonar	27	18	65		
COROLLER Françoise	Ménez-Groas	1	88	50		
COSQUER Jérôme	"	2	86	20		
COTTEN H. (Quimperlé)	Leign-Zaho, Kermarc	47	42	48	Bernard P., Dervouet H.	
"	"	2	54	65		
DAVID Pierre	Ménez-Groas	1	48	81		

PROPRIÉTAIRES	LIEU DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
DE LA LANDE de CALAN	Rivier	42	55	75	Poupon Jean
DE LONLAY Sophie	Runabat	37	48	00	Monfort Veuve
DURAND Maurice	Ménez-Groas	5	10	10	Le Corre René
DUVAIL Jérôme	Kerhéré	16	10	60	
DUVAL Jean	Ménez-Groas		56	30	
FICHE Corentin, Veuve	Kericuff vian	3	36	05	
FLOCH Henri	Kervennou	3	34	44	
GLEMAREC René	Ménez Hir	1	00	80	Boutet Louis
GLEONEC Gabriel	Kerloyou	12	11	80	
GLOANEC Joseph	Rosjourden	1	52	30	
GLOANEC Mathurin	Coat Illis vian	6	68	37	
GOYAT François	Ty-Lann	11	07	30	
GUILLOU Christophe	Kerdoret	5	47	60	
GUILLOU Yves	Coat-Ilis	13	10	35	
GUILLOU Jean	Kerloyou	19	32	30	
GUYADER Louis	Kervéguen	33	83	06	
HEMERY François, Vve	Poulrinou	4	90	58	Le Ru François
HEMON Vincent	Ty-Roux	6	13	80	Hémon René
JAMBOU François	Drennec	18	15	10	
JAMBOU Joseph	Kervaziou	8	81	79	
JAMBOU Marie	Kerlatous	16	52	75	
JAMBOU Pierre	Kervaziou	1	95	93	
JAOUEN Michel	Restou	1	19	45	
JOANNES Yves	Drennec	25	62	95	
KERGOAT Henri	Penkerbarnabas	24	71	18	Navellou Jean
KERGOURLAY Jean	Quillien	16	45	55	Guivarch
KERSULEC Yves	Locunduff	9	75	57	
KERSULEC Pierre	Keravril	2	84	10	Mme Quemeré A

PROPRIÉTAIRES	LIEU-DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
LABBÉ Hervé, Veuve	Parc Ménez	1	89	55	
LAMEZEC Yves, Veuve	Kerfraval vian	5	30	20	
LANDREIN Joseph	Rosjourden	7	19	95	Huet Jean
LANDREIN René	Brone	16	35	50	
LE BEC Jean (Héritiers)	Eourg	1	35	17	Jaouen M. Le Bec Yvonne
LE FLOCH François	Kerose	2	05	15	
LE BIHAN Pierre	Bourg	5	74	77	Guillou Guillaume
LE BIHAN René	Ménez-Groas	2	17	84	
LE BIHAN Yves	Groizic	2	26	10	
LE BORGNE François	Moulin Rivier	6	80	74	
LE CAM Jean, Veuve	Ty-Men	2	93	00	
LE CORRE Louis, Veuve	Quillien	1	34	00	
LE CORRE René	Ménez-Groas	10	71	92	
LE CORRE Yves	Quillien	11	09	25	
LE COZ Mathieu	Yun Dú	1	68	80	Tom Pierre
LE DEZ François	Quillien	11	87	80	
LE DEZ François, Veuve	Kergonar	9	56	79	
LE DEZ Yves, Veuve	Bergéou	16	54	18	Guillou Louis
LE DU Alain	Quillien	12	77	49	
LE DU Catherine	»	5	56	20	
LE DU Henri	»	5	06	45	
LE DU Jean	»	9	92	74	
LE FLOCH Alain	Parc Izella	2	53	12	
LE FLOCH Ambroise	Kerhéré	13	26	11	
LE FLOCH Christophe	Quillien	6	21	65	
LE FLOCH Yves	Ty-Louarn	4	07	18	
LE GALL Ambroise	Guénégant	22	56	05	Boutet Jean
LE GALL René	Kericuff vian	2	13	30	

PROPRIÉTAIRES	LIEU DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
LE GALL Yves, Veuve	Goél ar hoat	6	60	90	Le Gall François Guillou Guill.
LE GOFF Henri	Rouderrien	1	29	60	
LE GOFF Louis	Kersalaun	4	80	90	Balaven René
LE GOFF Marc, Veuve	Kerjet	6	36	80	
LE GOFF Pierre	Pen aven	2	69	20	
LE GUERN Jean	Brone	18	70	38	
LE GUYADER Jean	Drennec	3	64	70	
LE MAY Philibert	Kericuff	21	28	90	
LE MAY Joseph	Drennec	16	10	40	
LE MAY Joseph	Bourg	7	13	35	
LE MEUR Jean	Kerannou	10	13	15	
LE MEUR Jean	Ménez-Groas	1	12	90	
LE MEUR Louis	Ménez-Coz	2	88	30	
LE MEUR Yves	Keraden	12	22	09	
LE NAOUR François	Restou	3	77	90	
LE NAY Joseph	Kerjos	6	86	90	
LE ROUX François	Pen aven	25	40	85	
LE ROY Marie-Thérèse	Beauregard	10	21	60	
LE SAUX Christophe	Rouderrien	1	21	10	
LE SAUX Yves, Veuve	Quillien	20	06	30	
LE SCOUL Pierre	Bourg	8	74	44	
LE SŒUR Gaston	Ménez-Groas	1	42	18	Lamotte Joseph
LIJOUR Christophe	Kerbrunen	15	64	27	
MADEC Hervé	Ty-Men	1	60	20	
MAGUER Jean	Ménez-Groas	2	14	75	
MAHÉ Grégoire	Ty-Louis	3	88	80	
MAHÉ Jean	Keraven	1	28	55	
MAHÉ René	Prat-Tourch	3	65	60	

PROPRIÉTAIRES	LIEU DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
MANCHEC Jean	Coat-Ilis	1	07	02	Manchec Michel
MARREC Jean Louis	Stang Quillien	2	55	10	
MASSE Jean	Ménez-Groas	3	00	60	
MAY Pierre	Drennec	1	05	00	Vve Barré
MAYET Jean	Stang Huen	1	05	60	
MERCIER Yves	Ménez-Groas	1	00	10	
MONFORT François	Quillien	7	08	36	Autret Jean
NAMOUR Germain	Ty-Louis	4	95	60	
NAOUR Maurice	Rosuc	6	10	05	
NOGUES François	Ty-Lann	13	93	90	Cotten François
PENDU François	Restou	1	76	30	
PENNANEACH Henri	Pen Kerlijour	20	90	94	
PENNANEACH Jean	Dourgoan	18	19	30	Postic François
PERENNEC Pierre	Notériou	4	60	15	
PÉRON Grégoire	Kerzaniou	23	50	10	
PERRIN André	Bois Jaffray	27	68	88	Claquin Yves
PETILLON René	Kerguélen	6	29	20	
POIRIEL Corentin	Restou	1	15	65	
POSTIC Christophe	Menez ven seach	10	49	95	Claquin Yves
POSTIC Laurent, Veuve	Kerannou	16	14	15	
POSTIC Louis	Beg-Ménez	6	79	60	
POUPON Louis	Kericuff	23	73	07	Claquin Yves
QUEIGNEC Yves	Le Drennec	2	79	50	
QUELVEN François	Kerizella	2	89	90	
QUEMERE François. Vve	Brone	7	71	75	Claquin Yves
QUEMERE Gabriel, Vve	Ty-Roux	3	48	10	
QUEMERE Jean	Brone	12	48	10	
QUEMERE André	Kerosen	7	18	35	

PROPRIÉTAIRES	LIEU DIT	SUPERFICIE			LOCATAIRES
		Hectares	Ares	Centiar.	
QUEMERE Pierre, Veuve	Kergonar	9	07	86	
QUEMERE Yves	Brone	10	80	40	
QUERE Henri	Kervaziou	17	54	79	
QUERE Jean	Rosjourden	1	51	05	Autret Jean
QUERE Louis	Coat-Ilis	27	67	05	
QUERE René	Kerfraval	28	44	47	
QUERE Yves, Veuve	Poulrinou	5	30	44	
RANNOU Christophe	Kerzaniou	33	98	31	
RANNOU Jean	Quillien	16	68	88	
RANNOU Jean Louis	Kerhéré	14	86	65	Duvail Jérôme
RHU Alain	Dourgoan	4	56	90	
SANCEAU Joseph	Guénégant	25	52	70	
SIMONNOU Louis	Moulin Coat	5	46	65	
SINQUIN Christophe	Kerbrunen	8	74	23	
SINQUIN François	Kercloarec	2	32	10	
SINQUIN Jean	Kervaziou	1	59	35	
SINQUIN Pierre	Gorre Coat	1	43	03	
TANGUY Louis	Kerdavid	3	95	90	
TOM Pierre	Kerisole	2	87	20	
TREUJOU Alain	Ménez-Groas	2	05	65	
TREUJOU Jean	Rosjourden	2	31	28	
TROALEN Jean	Ménez-Groas	2	34	90	
VAILLANT Marie Jeanne	Kerosine	1	12	13	
YVONNOU Jean	Locunduff	15	47	19	

## RIVIÈRES

---

La principale rivière est l'Aven; elle longe le Nord et l'Est de la commune. Elle fait tourner les moulins de « Kergoaler », de « la Rivière » et du « Coat ».

Le Jet prend sa source au Nord, près de Coat-Spern, continue vers l'Ouest (Elliant) et finit par rejoindre l'Odet près de Quimper.

Un affluent du Jet, à l'Ouest, actionnait, dans les temps passés, le moulin de Kerzaniou, aujourd'hui disparu.

Un affluent de l'Aven, au Nord de la commune, fait mouvoir le moulin de Quillien.

Enfin, au Sud, se trouve « Ster-Pont-Ar-Bastard ».

---

## CIRCULATION

---

Le chemin de fer de Nantes à Châteaulin, qui a été terminé en 1864, devait apporter à la commune un renouveau d'activité en multipliant les échanges avec la Basse et la Haute-Bretagne.

Mais c'est l'achèvement de la ligne Rosporden-Concarneau, en 1883, qui fut le trait d'union entre l'Océan et Tourc'h.

La ligne de Rosporden à Plouescat fut ouverte au trafic vers 1910, et supprimée vers 1934, conséquence de l'extension des services automobiles.

En effet, les deux haltes « Bois-Jaffray » et « Minez Ven-Séac'h » (où se trouvait la gare), étaient trop éloignées du bourg, 2 kms environ. Les voyageurs prenaient de préférence les cars de Scaër et de Coray.

Ces cars passent régulièrement à Tourc'h, une fois par semaine, pour se rendre à Quimper.

Lorsqu'il y a foire ou fête à Rosporden, le car de Coray assure le service.

## POPULATION

---

Au recensement de 1946, la population totale s'élevait à 1.174 habitants. L'émigration semble s'intensifier. On avait enregistré, d'après les fiches de contrôle des cartes d'alimentation, en 1944, environ sept cents émigrés répartis entre Paris, sa banlieue, les autres villes de France, et les communes environnantes.

Cette émigration a pour cause principale l'insuffisance de débouchés pour une main-d'œuvre très abondante dans les « pentys ».

---

## CULTE

---

La population est entièrement catholique.

Aux jours néfastes de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, la paroisse a trouvé parmi ses enfants d'ardents défenseurs contre la loi Combes, prescrivant les inventaires. Quéméré, de Penkerbarnabas, guettait du haut du clocher l'arrivée du cortège officiel. Dès qu'il aperçut les gendarmes, il sonna la cloche et les paroissiens se rassemblèrent autour de leur église. Les autorités ne purent y pénétrer ce jour-là (2 mars 1906) les portes ayant été verrouillées avec une grosse serrure de sûreté placée par Charles Le Bihan, forgeron. Cette serrure lui valut d'être placé, lui-même, sous les verrous de la prison, en compagnie de mon père Alain Le Roy. C'est en effet, chez nous, à Guénégant, qu'avaient été cachés, d'accord avec les prêtres de la paroisse, les vases sacrés de notre autel.

Dans les chansons de cette époque, ayant trait aux inventaires, un couplet rappelle ces faits :

*« E parrez Tourc'h eur maréchal  
Hag ar Roue oa Chadennet;  
Evel ar zent, gwechall  
D'ar prison oant Kunduet ».*

Voici la traduction :

« Dans la paroisse de Tourc'h, un maréchal,  
Et Le Roy furent enchainés  
Comme les saints jadis  
A la prison, ils furent conduits. »

La foule conspuait les gendarmes en chantant sur l'air de la Carmagnole :

« Hardi contre la clique  
Sans Patrie et sans Dieu !  
Pour la France catholique,  
Français debout, car Dieu le veut !  
Chantons la Catholique  
Vivent la France et Dieu ! »

ou encore :

« Nous voulons Dieu... »

Le lendemain l'offensive fut reprise par un détachement du 118<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, que commandait le capitaine de Larminat. Le résultat fut le même, de Larminat ayant refusé de donner à ses hommes, l'ordre d'envahir le lieu sacré. Cet officier préféra briser son épée.

C'est seulement le troisième jour de lutte que l'église put être inventoriée.

## LANGUE

Le breton parlé à Tourc'h se rapproche beaucoup du breton littéraire. Le même breton est usité à Rosporden, à Elliant et à Scaër; toutefois, dans ces deux dernières communes, la prononciation diffère un peu.

Les habitants de Tourc'h, pour se désigner entre eux, utilisent souvent leur prénom suivi du nom de leur ferme; exemple : Mme Montfort était toujours appelée : Louise Runabat.

Quelquefois le prénom de la femme est uni à celui de son mari. Jamais on ne dit « Madame » ni « Monsieur » un tel.

Une femme, en parlant de son mari, dira très souvent « le patron ». L'homme lui, est moins respectueux et désigne sa femme par la « Patronne » ou « Ma vieille ». Dans la langue bretonne, l'expression « Ma vieille » n'est affectée d'aucune signification désobligeante. C'est plutôt un terme amical.

Quand les habitants de Tourc'h se rencontrent sur les routes ils ne se disent ni « bonjour » ni « bonsoir », mais toujours un mot aimable : « Il fait beau aujourd'hui », ou « Vous allez au bourg », etc...

A l'occasion de la nouvelle année, les mêmes vœux sont répétés :

« Bloavez mad  
Iec'het, prosperitet ..  
ag ar baradoz é fin o puhez. »

Traduction :

« Bonne année  
Santé, prospérité  
et le Paradis à la fin de votre vie. »

## COSTUME

Les femmes portent toujours le costume ancestral, celui de Fouesnant : coiffe brodée, semblable à un grand papillon aux ailes déployées, grand col tuyauté. Autrefois la jupe touchait terre.

Les hommes ne mettent plus leur « Chupenn » en drap et velours noirs, mais ils portent toujours le grand chapeau à large ruban de velours noir retenu par une boucle généralement en argent. Aujourd'hui, les jeunes gens ont adopté l'habillement commun de la ville et les jeunes filles mettent seulement la coiffe les jours de grandes fêtes.

## AGRICULTURE

On semait, jadis, fort peu de blé à Tourc'h. Nos terres produisaient surtout du seigle, de l'avoine, du blé noir, des pommes de terre et beaucoup de chanvre. Toute notre lingerie était tissée à la ferme avec ce chanvre.

Le battage se faisait au fléau.

Aujourd'hui, on cultive davantage de blé, et les pommes de terre sont sélectionnées. Nos terres produisent aussi beaucoup de petits pois, haricots-verts et demi-secs; la culture du chanvre a

disparu. On consacre au seigle, à l'orge, à l'avoine et au blé noir des emblavures suffisantes pour les besoins de la ferme.

Le fléau est remplacé par la batteuse moderne actionnée par le moteur électrique.

---

## ELEVAGE

---

Un inventaire de 1807 constate la présence à « Guénégant » de 45 moutons estimés 135 frs, et 20 agneaux évalués 20 frs.

Les moutons, de même que les chevaux et les bovins, constituaient une race à part, modelée par le climat et le sol de leur habitat.

Ces moutons à laine noire, bas sur pattes, pâturaient librement dans les landes, du 15 mars à la Saint-Michel. Ils étaient confiés à la vigilance du grand-père ou de l'enfant, ou d'un mendiant.

Les chevaux ne servaient qu'à leurs cavaliers et au portage de quelques fardeaux, tels que sacs de grains ou de farine.

Les chariots et les charrues étaient tirés par les bœufs. L'inventaire de 1807 estime 2 bœufs à labour 165 francs.

Lorsque le Gouvernement traça le réseau des communications vicinales, la race chevaline dut s'adapter au nouveau travail qui lui fut imposé. Un haras fut créé à Scaër.

Le double bidet devint alors cheval de trait par croisement avec les races anglaises.

Une nourriture mieux fournie permit l'entretien d'une race de bêtes de haute taille, au poitrail large.

Tourc'h, par son éloignement des grandes voies de communication et le mauvais état de ses routes, ne connut que tardivement les bienfaits du Progrès.

Ses chemins n'étaient accessibles qu'aux bidets et doubles bidets de Briec, bêtes petites (1 m. 20 au garrot) mais nerveuses, robustes et résistantes.

Il fallait enfourcher sa monture pour le moindre déplacement, et les femmes n'étaient pas les moins gaillardes à pratiquer l'équitation.

On n'élevait pas alors les bovins pour la boucherie; ils paraient sur le terrain, qu'ils ne quittaient plus. C'était aussi des bêtes de petite race, mais robustes et vaillantes.

## DEUXIEME PARTIE

---

### BOURG

---

Le bourg comprend : 67 maisons dont 15 débits de boisson, une recette buraliste, une salle de danse, deux boulangeries, deux boucheries-charcuteries, une charcuterie.

Le commerce n'y est pas très prospère en raison d'une petite population stable, et en l'absence de population flottante. Parmi les activités, l'on compte : deux mécaniciens-forgerons, deux sabotiers, trois marchands de chaussures, un maréchal-fermant, quelques tailleurs d'habits, menuisiers, etc...

En dehors de l'exploitation agricole, la population vit de petits métiers et commerces.

---

### EGLISE

---

Notre église gothique date en partie du XV<sup>e</sup> siècle; sa richesse principale est son grand vitrail de la Crucifixion, classé comme monument historique. Il est le chef-d'œuvre de l'artiste-verrier, auteur de la maîtresse-vitre de l'église Saint-Mathieu de Quimper.

Un autre vitrail offert par Mesdemoiselles Catherine et Marie-Anne Le Roy est venu embellir notre église en 1946. C'est une reproduction du couronnement de la Vierge d'après une miniature de Jehan Fouquet conservée au Musée de Chantilly. Ce vitrail est l'œuvre de Lux Fournier, maître-verrier à Tours.

La Chaire à prêcher, don de ces mêmes bienfaitrices, a été sculptée par M. Caujan, de Landerneau, prix de Rome. Traitée

en gothique, elle représente aux quatre angles les évangélistes et leurs divers attributs ; au panneau central, le Bon Pasteur.

Tout près du grand vitrail, voici la statue de saint Cornély, patron de la paroisse. On sait qu'il protège spécialement les bêtes à cornes, dont l'aide est si précieuse aux laboureurs.

L'autel et ses deux anges en adoration devant le tabernacle, est l'œuvre du grand sculpteur quimpérois Arthur Autrou.

---

## CLOCHER

---

Le clocher à jour, dont les deux balustrades de granit s'équilibrent si heureusement autour de la chambre des cloches, est l'un des plus beaux de Cornouaille.

Sur les rampants du pignon sud, une lionne fait pendant au corps agenouillé et nu d'une sorte de gnome difforme que les gamins prennent volontiers pour cible et qu'ils ont baptisé « pitit Torc'h ».

Au-dessus de la porte, 2 lions veillent au pied d'une croix que surmontent le buste de saint Cornély et le fameux sanglier des armes du Seigneur de Tréouret.

---

## CLOCHES

---

Le vénérable et discret Messire Henri Pontpaul, prêtre et recteur, mentionne dans son registre de paroisse (fin du XVII<sup>e</sup> siècle) que les cloches, par punition royale, avaient été descendues du clocher, après la révolte dite du papier timbré.

Une cloche de remplacement fut nommée en décembre 1680 par Elisabeth du Livec, dame de Kerminihy.

Et deux siècles et demi plus tard, en septembre 1930, c'est encore de Kerminihy que vient une autre marraine : Mlle Elisa-

beth de Villiers du Terrage, qui baptisa la grande cloche Corneille-Elisabeth-Françoise ; le parrain fut M. François Le Borgne, du moulin de la Rivière.

La deuxième cloche, baptisée Thérèse-Anna-Louise, eut pour parrain et marraine : M. Louis Boëdec de Quillien, maire de la commune, et Madame Seznec, de Quimper.

La petite cloche a été nommée : Candide-Josèphe-Catherine par ses parrain et marraine : M. Joseph Quéré, de Coadilis, et Mlle Catherine Le Roy, du bourg.

Nous ne pouvons évoquer les cloches sans penser à notre regretté bedeau Pierre Kersulec qui, durant plus de 60 ans, sonna l'angélus 3 fois le jour, carillonna aux baptêmes et aux mariages, tinta le glas pour les morts.

Dans l'arrière-chœur de l'église de Saint-Cornély il prit part aux offices, pendant plus d'un demi-siècle, en qualité de premier chantre.

*Per Koz, va mignon Kaër, aliès né a bed évidoc'h.*

---

## CIMETIÈRE - MONUMENTS

---

Le cimetière entourait l'église jusqu'en 1927, mais à cette date la Municipalité décida l'ouverture d'un nouveau cimetière.

En 1943, des travaux furent entrepris pour transformer l'ancien champ du repos en jardin public. Le Monument aux morts y fut placé : c'est une pyramide surmontée d'une croix. On peut y lire les noms des 58 enfants de Tourc'h (et, en tête, celui du Maire : René Le Roy) morts à la guerre 1914-1918, et ceux des 14 victimes de la guerre 1939-1945.

Entre ce monument et un if séculaire se dresse la statue de sainte Barbe, patronne des artilleurs, et qui est invoquée dans le péril des orages. Cette statue était primitivement placée dans la chapelle de Sainte-Candide, à Locoanduff.

Le nouveau cimetière a été aménagé derrière le presbytère. Un beau Calvaire domine les tombes plus ou moins somptueuses, mais toutes très bien entretenues, et fleuries chaque samedi. Les Tourchois ont le culte des morts.

LE CALVAIRE DE MÉNEZ-GROAS  
DATANT DE 1853

Les missionnaires qui prêchèrent la grande mission de Mai 1952 firent leurs adieux aux paroissiens de Tourc'h assemblés devant la croix de Ménez-Groas.

CHAPELLES

CHAPELLE DE SAINTE-CANDIDE DE LOCCUNDUFF

A environ deux kilomètres au sud du bourg, apparaît, dans un décor agreste, l'humble chapelle de Loccunduff, un de ces modestes oratoires champêtres que les Bretons du XV<sup>e</sup> siècle édifièrent en si grand nombre à leurs saints protecteurs.

Celui-ci est actuellement dédié à sainte Candide, et il le fut peut-être jadis à une sainte indigète dénommée *sainte Vengu* ou *sainte Guengu*, dont la vie a été écrite, vers l'An Mille, par un moine de l'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, *Gurbéden*.

Laissons les savants épiloguer sur ces lointains apôtres, et les manuscrits que recouvre la poussière des siècles.

Admirons cette modeste maison de prières rongée de mousses et de lichens; admirons surtout l'effigie de la patronne, les armoiries du Seigneur de Coatheloret, l'autel et ses bancs de pierre, les mascarons sculptés où le visage de quelque seigneur voisin, et la tête de son chien forment réplique à la tête de son curé et au pauvre visage de l'un de ses serfs corvéables à merci.

Sainte Candide est taillée en plein granit. Raide dans sa robe aux longs plis tombant droit, elle tient dans la main droite sa crosse abbatiale et porte dans la gauche un saint livre. Son visage sérieux et calme, nous regarde du fond des âges, non sans quelque sévérité semble-t-il.

Cette statue constitue pour les fervents de l'iconographie bretonne une remarquable œuvre d'art.

A la chapelle de Ste-Candide se tiennent deux pardons annuels qui sont uniquement des fêtes religieuses. Le dimanche

avant l'Ascension (Saint Eloi) et le 2<sup>e</sup> dimanche de juillet (Sainte Candide). A ce dernier pardon, les pèlerins conduisent les enfants présentant certaines difficultés pour faire leurs premiers pas, ou retardés. On les baigne dans l'eau de la fontaine, à quelques mètres de la chapelle, cette eau ayant le pouvoir de les guérir.

Les chevaux y sont également conduits en pèlerinage à l'occasion de la St-Eloi pour être bénits. Avant la première messe de 7 heures, les bêtes tournent trois fois autour de la chapelle.

En passant devant la porte principale, les cavaliers enlèvent leur chapeau et contraignent leurs chevaux à baisser la tête pour rendre, à leur tour, hommage au Créateur. Ensuite, les conducteurs rangent leur monture pour la bénédiction devant le Calvaire monolithe érigé à la même époque que la chapelle et à proximité de celle-ci.

Sous l'ancien Régime, l'oratoire était desservi par un chapelain qui y disait la messe tous les dimanches pour les habitants du secteur sud de la paroisse. La maison du chapelain existe toujours et sa porte est surmontée d'une croix.

La chapelle fut confisquée en 1791, comme bien national, et rachetée en 1806 par les époux Henri Quéré de Kerhoaler. Elle fut rendue à la commune par donation du 18 septembre 1806.

Le culte y fut rétabli en l'an XII, au second pardon annuel de juillet. En 1891 la chapelle fut dotée d'une nouvelle cloche dont les parrain et marraine étaient : M. le vicomte de Villiers du Terrage de Kerminihy et Mlle Marie-Jeanne Guyader de Kervéguen.

ANCIENNE CHAPELLE DE SAINT-GWENAËL

Le chemin qui forme la frontière entre Elliant et Tourc'h a gardé son vieux nom de chemin des Poissonniers.

C'est par ce chemin qu'arrivaient jadis dans nos campagnes et jusqu'à Carhaix, au galop de leurs infatigables bidets, les carrioles des mareyeurs de Concarneau apportant la marée fraîche. Nos paysans gardaient ainsi contact avec l'Océan proche.

Les pêcheurs du grand port sud de la Cornouaille portaient une affection particulière à la chapelle, aujourd'hui détruite, de Saint-Gwénaél, qui avait été bâtie au croisement même de ce chemin et de la route d'Elliant à Scaër.

Ils accouraient en foule au pardon du 3 novembre, souvent pieds-nus et en chemise, réalisant les vœux formés dans le péril des tempêtes; leur dévotion pour le saint quimpérois Gwenaël était vive.

Cette chapelle, dressée au point le plus élevé de la paroisse, leur servait d'amer lorsque leurs barques entraient dans la baie de Concarneau dépassant l'archipel des Glénans.

Une croix de granit devant laquelle, le 10 octobre 1944, les paroissiens d'Elliant reçurent avec solennité de leurs frères de Tourc'h la Vierge de Boulogne, et le vieux chemin serpentant à travers les landiers, sont, actuellement, les seuls vestiges de ce culte du passé.

Notons aussi que pendant la grande terreur de 1793, des prêtres réfractaires célébraient la messe sur cette crête désertique ainsi que dans la chapelle de Saint-Gwenaël.

Les *pénitys* des premiers évangélisateurs, s'ils ont été remplacés par des bâtiments de fermes, ont cependant conservé leurs noms primitifs pouvant encore être lus au Cartulaire de Landévenec dans l'orthographe du temps :

TURC'H, SCATHR (Scaër), CHOROË (Coray), LANRAJEN, LAN RATIAN, PENN GUERN (Penvern).

#### CHAPELLE DE PONT-ILIS (près de Kerbrunen)

Quelques ruines marquent seules l'emplacement de cet édifice.

— x —

### TROISIEME PARTIE

## HIER ET AUJOURD'HUI

### CONDITIONS DE VIE

Au siècle passé, la nourriture était médiocre. La pomme de terre était, avec la bouillie de sarrazin, l'essentiel de l'alimentation.

On ne pétrissait de pain blanc que le jour de l'an, le jour du pardon, pour les baptêmes, et dans les cas de maladie.

C'est seulement vers 1890 que s'établit l'usage de manger du pain blanc tous les dimanches...

A proximité des maisons d'habitation se dressait un four où l'on cuisait le pain.

La soupe grasse constituait le premier repas du matin.

A midi, on servait de la bouillie avec de la graisse et du pain de seigle, des galettes, ou des crêpes, ou encore des pommes de terre avec du lait. Au goûter c'était une écuellée de lait dans laquelle trempaient des petits morceaux de pain de seigle.

Le soir, le menu ne variait guère : pommes de terre et lard.

Au mardi-gras, l'ordinaire était rehaussé par le « *manche farce* ». C'est de la farine de blé noir délayée au lait, pâte à laquelle on ajoute un peu de sel et du raisin. Le tout est placé dans un manchon de toile et cuit dans la soupe. Ce mets se mange avec le lard.

Cette gourmandise est encore aujourd'hui très appréciée.

Jamais on ne buvait de café; quant à l'eau de vie, elle n'était offerte qu'à la fin des battages et seulement un petit verre à chacun des travailleurs.

La verrerie était rare; le même verre servait à tous, et chacun, à tour de rôle, y buvait.

Les domestiques dormaient dans les greniers. Vers 1890, un premier domestique gagnait 80 frs par an.

La bonne dormait dans la maison d'habitation, et percevait vingt-cinq francs par an, plus un tablier et une chemise.

Le tailleur d'habits venait travailler à la ferme, pour quatre sous par jour. Jean Mayet, dit « Yann Kemmener », était le plus connu à l'époque. Son ancêtre, grenadier et vieux grognard de la Grande Armée, suivit comme compagnon d'infortune Napoléon I<sup>er</sup> à Ste-Hélène.

Dès la nuit tombée, les loups venaient rôder autour des maisons. A leur approche, les chiens se mettaient à gémir et grattaient aux portes pour se faire ouvrir.

Vers 1870, un soir d'hiver, la campagne était couverte de neige; au loin on entendait hurler les loups; Yann Kemmener, malgré l'heure tardive, voulut regagner sa demeure afin de ne pas inquiéter sa famille. Arrivé à la hauteur de Runabat, il fut attaqué par les loups. C'est à peine s'il eut le temps de grimper dans un arbre, les fauves le talonnaient. Toute la nuit, ils rôdèrent en hurlant autour de l'arbre. Yan avait peine à se maintenir sur sa branche, tant les loups secouaient l'arbre.

Les chevaux, par instinct de défense, se rangeaient en cercle, tête à tête; et, de leurs pieds de derrière, envoyaient des ruades aux carnivores affamés.

Grâce aux battues organisées par le lieutenant de l'ouveterie, ces carnassiers disparurent complètement avant le début du siècle en cours.

Autrefois les mendiants étaient nombreux dans la commune. A dates fixes, ils allaient de ferme en ferme, quêmander nourriture et farine, et s'installant à la table de famille se régalaient de bouillie ou de galettes, avant de repartir, leur bissac rempli de blé noir, de seigle ou de crêpes.

Les mendiants isolés, étrangers, vieillards ou pèlerins n'étaient pas moins bien accueillis avant de s'en aller dormir dans les crèches. Ils s'acquittaient de l'hospitalité en racontant, à la veillée, de belles histoires. Parmi bien d'autres qui étaient toujours réentendues avec plaisir, citons notamment les aventures du Juif errant « *Bouldéouk* » condamné à faire perpétuellement le

tour de la terre. La première fois que ce réprouvé passa à l'emplacement de Quimper, il n'y vit paraître qu'un marécage; la seconde fois, le marécage était remplacé par une grande ville; mais la troisième fois la ville avait à nouveau cédé la place au marécage !...

Les mendiants restaient d'abord au seuil de la porte, chapeau en main, pour réciter leurs prières, et ils attendaient l'invitation des maîtres de céans avant de franchir le seuil. Pour les remerciements, ils disaient « *Bennoz Doué !* » (Que Dieu vous bénisse !).

Chaque soir, après le souper et la prière en commun, on lisait en breton la *Vie des Saints*. En général, cet office revenait au patron de la ferme ou au plus âgé des domestiques. La vie du saint terminée, tous les assistants disaient : « *Que Dieu pardonne aux défunts !* »

La veillée se terminait par des contes de Korrigans, de lutins, d'intersignes (*Karrik - Ankou*) et autres histoires sinistres qui faisaient frémir l'auditoire.

Pendant ce temps, nos bonnes vieilles fumaient leur pipe en terre cuite. Pipe qu'elles emportaient d'ailleurs lorsqu'elles allaient en visite, afin de pouvoir mettre un « *Kornik Butun* ».

Il n'y avait, généralement, qu'une horloge dans chaque foyer; la montre était inconnue.

Les champs où travaillaient les laboureurs étant plus ou moins éloignés, les repas s'annonçaient par le « *Korn bout* » (corne de bœuf dans laquelle on soufflait à perdre haleine).

Chaque village distinguait la sonorité spéciale de son « *Korn-bout* ».

On se servait encore du « *Korn-bout* » en d'autres occasions : par exemple lorsqu'une bête était égarée; les habitants de la ferme s'élançaient à sa poursuite par des chemins différents et celui qui, le premier, découvrait la bête, soufflait dans le « *Korn-bout* » pour faire cesser les recherches.

Jusqu'en 1800, le costume féminin permettait de différencier les classes paysannes. Une femme riche portait une jupe avec plusieurs rangées de velours plus ou moins larges selon la fortune, tandis qu'une domestique portait une jupe sans velours ou avec une rangée très étroite.

Les épingles étaient si rares et onéreuses qu'on les remplaçait par de grosses épines. Dans les coiffes, celles-ci étaient cachées par les rubans.

J'ai entendu conter qu'en des temps assez anciens, mais qui ne se perdent pas cependant dans la nuit des âges, la peste et la lèpre ravageaient nos campagnes. Les lépreux et lépreuses circulaient librement, mais portaient une clochette qui annonçait leur approche.

Aussitôt qu'elle entendait cette clochette, la maîtresse de maison déposait à sa porte quelque nourriture ou effets d'habillement pour ces malheureux, que tout le monde fuyait.

On ne sortait de sa cachette que lorsque le tintement de la petite cloche se perdait au loin.

Aujourd'hui, si les domestiques dorment toujours dans les greniers, leur nourriture est des plus copieuses.

Tous les jours, la table est garnie de viande de boucherie ou de charcuterie. Le pain blanc a été substitué au pain de seigle.

Les salaires, aussi, ont suivi les fluctuations de la vie. Actuellement un « grand » domestique perçoit un salaire de 200.000 francs par an, et une bonne 150.000 frs, logés, nourris et blanchis.

Au début de ce siècle, ni docteur, ni sage-femme n'étaient appelés pour une opération d'accouchement. On avait recours à une matrone de la commune. Ce temps aussi est révolu, et les maternités ont aujourd'hui une clientèle paysanne.

Quelques accidents, foulures et fractures sont encore de la compétence du rebouteux d'Elliant qui passe pour un excellent praticien.

Les médecins consultés habituellement par la population de Tourc'h sont ceux de Rosporden, Coray et Elliant.

Il en est de même en ce qui concerne les pharmaciens et vétérinaires.

## FOIRES ET MARCHÉS

Autrefois les « Tourc'hois » fréquentaient les foires de Rosporden, Coray, Roudouallec (Morbihan) et surtout Quimper.

Les cultivateurs se rendaient à Quimper pour y vendre un peu de blé noir. Ils revenaient avec leur marchandise fréquemment invendue, même à vil prix. C'est l'élevage qui leur permettait de faire face aux frais de leur exploitation.

Aujourd'hui, les transactions se font surtout aux foires de Rosporden et de Coray, parfois aussi à celles de Scaër et de Châteauneuf-du-Faou.

Les domestiques se louent à la foire de l'an, à Coray. Celle-ci est appelée « foire aux gages » et se tient le 2 Janvier.

Ceux qui ne trouvent pas à se gager mettent à leur boutonnière une branche d'ajonc qui signifie : « *sur la lande* ».

## PARDONS ET JEUX

Jadis, le pardon de Saint Cornély, célébré le troisième dimanche de Septembre, comprenait : une première journée de fête religieuse, le dimanche, et, le lendemain, les divertissements profanes : luttes bretonnes, courses, danses, gavottes et jabadaos en plein air.

Aujourd'hui, comme autrefois, les jeux de boules et de palets aux lieux-dits : Croix-Rouge, Ménez-Groas, Ty-Men, Rozuc et au bourg même, sont les principaux divertissements des hommes mariés.

Il est de règle que la femme mariée reste au logis.

C'est par exception que cette dernière se rendra chez des parents, amis ou voisins, à un café de baptême, de 1<sup>er</sup> de l'an, etc. Sur sa tombe, on pourrait graver cette épitaphe d'une femme romaine :

« Elle fila la laine,  
et resta dans sa maison. »

La jeunesse campagnarde a suivi l'évolution des villes : après avoir consacré l'après-midi du dimanche au sport, elle se dirige, le soir venu, vers les bals ou cinémas.

### COUTUMES LOCALES

Au bon vieux temps, le linge ne se lavait que deux fois par an : à Pâques et à la fin du battage, en Octobre.

Plusieurs journalières étaient engagées pour cette besogne et pendant une semaine entière, on faisait le « *Kaoù bras* » ou « grande lessive ». Pour bouillir ce linge, le savon, trop onéreux, était remplacé par de la cendre.

Les armoires de nos grand'mères, regorgeant de vêtements et draps, leur permettaient de changer de linge aussi fréquemment qu'aujourd'hui.

Lorsque l'on balayait la maison après le coucher du soleil, il était interdit de jeter la poussière au dehors, car c'était « *balayer les morts* ». La poussière, entassée dans un coin, sous le balai, attendait le lendemain matin.

De même, laisser un trépied inutilement sur le feu, c'était « *griller les défunts de la maison* ».

Ces croyances sont en voie de disparition.

Le soir, en fermant les volets, on disait : « Que Dieu pardonne aux défunts ! »

#### AUJOURD'HUI

Après le baptême, au sortir de l'église, lorsque les cloches sonnent à toute volée, les parrain et marraine jettent aux enfants attroupés autour du porche, des pièces de monnaie et des dragées « *eod yar* ».

Le nouveau-né garde huit jours consécutifs son bonnet de baptême : « Si le bonnet est enlevé avant que ne soit écoulé ce

laps de temps, me disait la bonne grand'mère Marie-Anne Calvary (âgée de 96 ans), le baptême n'a pas effet définitif ». Aussi, la maman, d'une main, lave-t-elle la tête de son enfant en maintenant, de l'autre, le couvre-chef, à peu de distance du crâne.

Cette coutume, qui tend à disparaître, et ne se pratique plus que dans quelques rares foyers, date du début du Christianisme où les chrétiens gardaient pendant huit jours leur robe de baptême, robe blanche qui symbolisait la pureté baptismale. Le port de cette robe étant devenu gênant fut remplacé par celui du bonnet.



Les invitations aux mariages se font toujours par des « *pédériens tuds* » (inviteurs de personnes). Deux jeunes gens pour le marié et deux jeunes filles pour la mariée vont de ferme en ferme faire part du mariage de leur camarade.

Ce mode d'invitation se pratique de moins en moins. On le remplace par des lettres de « *faire-part* ». Quand les « *pédériens* » arrivent à la ferme, on leur sert une omelette ou des crêpes bien arrosées. Vin et eau-de-vie coulent si généreusement que les inviteurs sont parfois hors d'état de consulter la liste d'invitation et ne savent plus s'ils ont passé dans telle ou telle maison.

Aux noces, il n'est pas rare de compter 2 ou 300 invités. Le matin, on va chez le marié d'abord, ensuite chez la mariée où les convives sont bien régalez : apéritif, charcuterie, pain doux, crêpes au lait, gâteau breton, vin rouge, vin blanc, café, eau-de-vie, rien ne manque. Le repas principal, au bourg, est payé par chaque invité; cette cotisation dispense du cadeau de noce.

A l'occasion du remariage d'un veuf ou d'une veuve avec un ou une célibataire, les voisins restent pendant une grande partie de la nuit, la veille de la cérémonie, aux alentours de la demeure des futurs conjoints, pour faire le « *charivari* » qui consiste à frapper les vieilles ferrailles, trépieds, casseroles, etc...

La ferme revient de droit à l'aîné des fils, qui paie leurs parts, en numéraire, à ses frères et sœurs. Cet aîné héritier est toujours privilégié, car, en sus des terres, il bénéficie du cheptel et du mobilier qui jamais ne sont estimés à leur juste valeur.

Le défunt est toujours revêtu de ses plus beaux habits. Une chapelle ardente est dressée dans la pièce principale de l'habitation dont les cloisons sont couvertes de draps de lits.

Le prêtre vient chanter les vêpres des morts à la maison mortuaire. Mais la veillée ou « *Noz Veille* » est dirigée par un paroissien (professionnel) qui, avant de commencer les longues prières, parcourt le bourg, ou le village, en faisant tinter une petite cloche.

Actuellement, deux paroissiens dirigent ces prières : ce sont : Yann-Loche Rospape (Jean-Louis Rospape), bon vieillard de plus de 80 ans, et François Jambou de Drennec, conseiller paroissial.

Toute la nuit, le cadavre est veillé par quatre ou cinq intimes, qui récitent de temps en temps le chapelet, puis s'entretiennent, à mi-voix, tout en buvant du vin ou du café chauds, auprès d'un grand feu.

A l'annonce d'une mort, les habitants de Tourc'h répondent toujours en breton : « Que Dieu lui fasse Paix ! » Ou, s'ils parlent d'une personne décédée depuis longtemps, aussitôt son nom prononcé, ils disent : « Dieu lui pardonne ! », puis continuent la conversation.

#### QUATRIEME PARTIE

### VICISSITUDES POLITIQUES

---

#### SOUS L'ANCIEN RÉGIME

---

Sous l'Ancien Régime deux Seigneuries se partageaient le territoire de la paroisse de Tourc'h : Kermihy, paroisse d'El-liant, actuellement Rosporden, et Coatheloret, paroisse de Tourc'h.

Toutes deux dépendaient directement des ducs de Bretagne et plus tard des rois de France.

La classe rurale tenta maintes fois, jusqu'à la grande Révolution, de secouer leur joug : Révolte du papier timbré, etc... En 1754, dans un procès qu'il eut avec Jean Le Roy, Messire Guillaume Duhaffont de Lestriagat écrit à propos de celui-ci : « ...et bientôt il voudra répudier toute vassalité. »

#### PENDANT LA RÉVOLUTION

---

Le Seigneur de Coatheloret émigra en Angleterre ; ses biens furent confisqués au profit de la Nation, ses titres supprimés et lui-même fut proscrit.

Son fils, Vincent-Louis de Tinténiac, lieutenant dans les chevaux-légers, rejoignit l'armée royale et fut tué au combat du château de Coëtlogon en 1798. Ainsi finit la Seigneurie de Coatheloret.

A partir de Juillet 1792, Jean Le Roy signe les actes d'Etat civil comme agent de la commune de Tourc'h, faisant fonction d'officier public.

En Décembre 1792, J. P. Quéré est maire de Tourc'h. Le 31, le registre paroissial fut clos par M. Le Roy, officier municipal, et Quéré, maire.

En 1794, le 30 Avril, un autre registre est ouvert par Alain Toulgoët, officier public, et Le Roy, officier municipal.

De 1796 à 1804, Louis Le Bourhis de Kerzaniou, gendre de Jean Le Roy, est maire de Tourc'h.

Le 5 Mars 1798, l'assemblée des habitants de Tourc'h, qui comptaient 121 feux, fut convoquée par le Recteur (abbé Guino, curé constitutionnel) au son des cloches et sur la croix, pour l'élection des délégués devant nommer les députés aux Etats Généraux : 16 pour Quimper ; 4 pour Concarneau. Furent nommés à la pluralité des suffrages : Jean Le Roy du lieu de Kerbrunen et Pierre Gourmelen du lieu de Kerhoaler, chargés de porter et soutenir les propositions du procès-verbal du 5 Mars.

Durant la période révolutionnaire, le curé de la paroisse de Tourc'h, M. Guillaume Guéguen, disparaît depuis Juin 1792 jusqu'en 1804. Il reparaitra en même temps que le nouveau maire : M. de Calan.

#### ANECDOTE

Jean-Pierre Le Quéré de Kervaziou était l'un des plus honorables propriétaires de la commune de Tourc'h. Pendant la Révolution il hébergea un jeune prêtre et le garda comme domestique, au péril de sa vie.

Un jour, les révolutionnaires, on les appelait aussi « Paotred Langolen » parce que leur quartier général était aux environs de Langolen, pénétrèrent dans la ferme de Jean-Pierre Le Quéré et le sommèrent de donner son or. La bande avait à sa tête le petit domestique de la ferme.

Jean-Pierre Le Quéré jura qu'il n'avait pas d'or. Les bandits lui lièrent les pieds et les mains, et l'étendirent sur un coffre en attendant d'allumer un grand feu pour le brûler.

Le feu allumé, la servante dit aux criminels : « A quoi cela vous avancera-t-il d'avoir tué mon maître, vous ne ferez pas de l'or de ses cendres. »

Ils acquiescèrent, et ils se contentèrent de suspendre à une échelle, la tête en bas, ce vieillard de 72 ans.

Puis ils s'en allèrent en emportant tous ses vêtements, qu'ils se partagèrent dans un champ voisin. Après quoi, ils mirent le feu à la moisson.

Jean-Pierre Le Quéré avait caché son or parmi la farine dans le banc-coffre sur lequel on l'avait ligoté. Il aurait préféré se laisser brûler que de dévoiler la cachette.

Il mourut peu après, des suites de ces mauvais traitements.

#### SOUS LE RÈGNE DE NAPOLEON I<sup>er</sup>

« Ce jour, 24 Mai 1811, Nous, Maire de la commune de Tourc'h, canton de Rosperden, Département du Finistère, en vertu de l'arrêté de Monsieur LAUDITEUR, préfet du Finistère, inséré au N° 44 du journal administratif,

*avons arrêté ce qui suit*

ARTICLE I. — Il sera, le dimanche 2 Juin, pour célébrer la naissance de Sa Majesté le Roi de Rome, chanté un TE DEUM à l'issue des vêpres où les autorités civiles et tous les fidèles seront invités à assister.

ART. 2. — Après le TE DEUM, on ira processionnellement mettre le feu au bûcher dressé en l'honneur de la naissance de notre Nouveau Monarque.

ART. 3. — Comme notre succursale se trouve pour le moment dépourvue de desservant, M. le Curé du Canton sera invité à venir célébrer cette fête, ou à la faire célébrer par un de ses vicaires.

ART. 4. — Après les Offices, des courses entre jeunes gens des deux sexes seront établies et des prix seront décernés à ceux qui, par leur agilité, les auront mérités.

ART. 5. — Il sera aussi établi une tirerie gratuite où il y aura plusieurs prix pour ceux qui donneront le plus près du Blanc, ce concours commencera à quatre heures et finira à six.

ART. 6. — Il ne sera admis à concourir aux prix susdénommés que les personnes domiciliées dans la commune.

ART. 7. — La commune n'ayant aucun fonds de disponible pour les dépenses de cette fête, M. le Maire se propose d'en faire les frais.

ART. 8. — Le présent arrêté sera lu et affiché le dimanche 26 courant.

Arrêté en Mairie, à Tourc'h, les jour et an que dessus. »

Le Maire de Tourc'h,  
signé DE CALAN.

#### COMPTE RENDU DE LA FETE

« Le 2 Juin 1811, le Maire de Tourc'h, canton de Rosporden, Département du Finistère, accompagné de son conseil municipal ont assisté au TE DEUM qui a été chanté ce jour en l'honneur de la naissance de Sa Majesté le Roi de Rome et ont mis le feu au Bûcher qui a été préparé à cette fin.

Des cris de VIVE L'EMPEREUR ! VIVE LE ROI DE RO-  
ME et SON AUGUSTE MERE ! se sont fait entendre de toutes parts avec allégresse.

La journée s'est ensuite terminée par les plaisirs annoncés par notre arrêté du 24 Mai dernier, et avons remarqué qu'au concours qui a eu lieu pour la course à pied, la servante d'Yves Le Roy de Kerbrunen et Anne Colorec du Bourg de Tourc'h dans les jeunes filles, sont celles qui ont montré le plus d'agilité et Louis Le Rivier et René Lannurien dans les jeunes gens, et ont par conséquent remporté les 1<sup>eres</sup> prix.

A la Tirerie, Vincent Le Dorven, Joseph-Pierre Gourmelen et Jean Le Bouguennec ont eu les prix. Et au coucher du soleil, M. le Maire ayant fait battre la Caisse, la fête a cessé et chacun s'est retiré en faisant retentir dans les airs, les sentiments d'amour et de fidélité des habitants de la commune de Tourc'h pour leur Auguste Souverain.

Le maire arrête que copie du présent procès-verbal sera adressé à M. le Sous-Préfet avec prière d'en donner connaissance à M. le Préfet.

Arrêté en Mairie, les dits jour et an que dessus ».

DE CALAN, Maire.

La commune de Tourc'h eut à souffrir des guerres Napoléoniennes. Après deux années consécutives de sécheresse, la disette ravagea le pays (vers 1810).

#### SOUS LES REGNES DE LOUIS XVIII ET CHARLES X

La commune ne compte plus que 700 habitants en 1815.

En 1824, le 4 Août, Monsieur de Calan, maire de Tourc'h, demeurant en son château de Landanet en Elliant, est parrain d'une cloche de la chapelle de Loccunduff.

#### SOUS LE REGNE DE LOUIS-PHILIPPE

« Le 26 Septembre 1830, le maire M. Monfort, l'adjoint-maire Alain Le Roy et le Conseil Municipal, prêtent le serment de fidélité au roy des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

#### SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE

En 1873, Jean Bleuzen, maire, est parrain de la petite cloche de l'église paroissiale.

En 1876, René-Corentin Quéré signe les actes d'Etat Civil comme Maire. Il est remplacé dans ses fonctions par Jean Bleuzen.

En 1904, René-Allain Le Roy est élu maire. Il fut tué à l'ennemi le 26 Décembre 1915.

#### OCCUPATION ALLEMANDE

L'occupation allemande de 1940 à 1944 fait connaître à notre commune une période de terreur.

La première victime fut Gabriel Bernard de Leign-Zaho, âgé de 17 ans, tué par une rafale de mitrailleuse, en rentrant d'un mariage à Coray, le 29 Février 1944. Plusieurs de ses camarades furent blessés, notamment Michel Le Du, menuisier à Quillien.

Un parachutage d'armes par les Anglais, le 15 Juillet 1944, occasionna un combat à Kernabat, entre Allemands et maquisards, où dix-sept de ceux-ci moururent massacrés. Entre autres : René Mao et Jean Le Bihan, originaires de Tourc'h. A la fin de cette journée, pour venger leurs pertes, les soldats teutons déchainés

mirent le feu aux fermes de Kernabat et Quillien... Ils ne s'en tinrent pas là ; durant huit jours ils patrouillèrent dans la région, et, le dimanche 23 Juillet 1944, leur forfait se termina par un crime des plus odieux. La victime fut Laurent Postic de Kérannou, âgé seulement de 24 ans.

Dès l'aube, une patrouille allemande perquisitionna dans la ferme de Kérannou. Laurent Postic qui leur ouvrit la porte de sa maison, fut blessé grièvement, sans motif, d'un coup de fusil. Les Boches contraignirent alors les proches de la victime à creuser une fosse dans la cour de la ferme ; puis, ayant fait porter par ces mêmes parents le blessé au bord de cette fosse, ils l'achevèrent à coups de revolver devant les assistants terrifiés.

Ce forfait accompli, les assassins se firent servir, de force, par la mère de la victime un casse-croûte et de l'eau de vie.

La population de notre petite commune n'oubliera jamais les crimes commis par l'envahisseur pendant les années d'occupation. Le Maire de Tourc'h : René Le Roy, fut l'un des otages de Rosporden.

Voici, raconté par lui-même, au jour le jour, son calvaire.

## LES OTAGES DE ROSPORDEN

VENDREDI 4 AOUT 1944

A 6 heures moins le quart, la Résistance attaque les troupes allemandes stationnées à Rosporden.

Vers huit heures, la Résistance se retire, laissant les Allemands maîtres de la situation ; ceux-ci font alors des rafles en ville et incendient trente-deux maisons.

Descendant dans mon jardin pour y cacher ce que j'avais de plus précieux, je fus interpellé par un Allemand qui m'obligea à le suivre.

Au Pont Biais, on me fait mettre face au mur de la vieille maison d'Alain Le Gall, les mains levées au-dessus de la tête ; je me trouvais-là en compagnie de vingt à trente hommes, presque tous de ce quartier.

Nous y restons pendant environ une heure, et nous sommes conduits vers la Kommandantur, qui était en feu. Nous sommes, de nouveau, alignés devant la maison Caugant, ancienne maison Curot, où nous restons jusqu'à une heure de l'après-midi, toujours les mains levées.

A ce moment, les Allemands commencent à embarquer dans des camions, et notre groupe se divise.

Je suis placé avec Madame Caugant dans un véhicule chargé de soldats. Monsieur Liégeois, employé chez M. Le Breton, usinier, est sur l'avant du camion, et Pierlot, cimentier, sur le toit d'une voiture d'ambulance que notre camion remorque et qui transporte cinq cadavres de soldats allemands tués au cours des opérations.

Départ, puis arrêt place de la pompe, face à la maison Le Dez, sabotier. Celui-ci accourt et nous donne à boire ainsi qu'un morceau de pain.

Depuis mon arrestation, j'ai assisté à l'incendie d'une partie de la ville. Quatorze heures : départ vers Quimperlé. En route, nous croisons des files de voitures allemandes, incendiées par l'aviation britannique au pont du chemin de fer de Bannalec. Ça chauffait au passage !

Arrivée de notre groupe à Quimperlé, vers quinze heures : Liégeois, Pierlot, Madame Caugant et moi-même. Les autres arrivent vers dix-sept heures. En attendant, on nous colle au mur, au Château de Beaubois. Moment d'angoisse...

Environ une demi-heure avant l'arrivée du second convoi, les soldats nous lient les mains derrière le dos. Chacun voit approcher l'heure fatidique de notre exécution par fusillade...

Lorsque le second groupe arrive, nous le suivons et ensemble nous montons derrière le château. J'aperçois un monticule de terre ; c'est là, sans doute, que nous allons mourir. Nous avançons vers un blokhaus en ciment où l'on accède par des couloirs. Ici les soldats nous fouillent. Ils me prennent ma montre, mon couteau et mon stylo. Je leur dis de prendre aussi mon portefeuille, ce qu'ils ne firent pas.

J'étais bien persuadé que tous ces objets m'étaient enlevés pour être remis à ma mère après mon exécution...

La fouille achevée, nous descendons par un escalier dans une espèce de souterrain, où, au premier abord, je ne distinguais rien. Il était cependant, éclairé par une petite ouverture mesurant environ 30 cm, sur 22.

Lorsque tous les otages y furent entassés, les soldats fermèrent la porte ; nous étions seuls.

Au bout d'un instant, mes yeux s'accoutumèrent à l'obscurité, et je constatai que nous nous trouvions dans une pièce de 5 m. 30 × 3 m. 65 × 2 m. 30 (les dimensions ont été vérifiées au cours d'une visite faite plus tard sur les lieux).

Les parois en béton mesuraient au moins, deux mètres d'épaisseur et elles étaient doublées par un autre mur d'un mètre de large, séparé par un couloir. Nous étions enfermés dans une casemate.

Cependant, l'espoir de survivre demeurait en nous. Demain, songions-nous, on nous libérera du fait que nous n'avons rien à nous reprocher.

Entre temps, Alphonse Le Roy me libéra les mains, et je décidai de conserver le lien en souvenir.

Dans la soirée, un groupe de Quimperlois nous rejoignit. Ils avaient été arrêtés sans motif aucun, certains à leur domicile, d'autres dans la rue. Au total, nous étions 47 prisonniers.

Alors commença une nuit affreuse. Petit à petit l'air devint irrespirable, et chacun, tout à tour, dût s'approcher de l'ouverture pour respirer.

Vers trois heures, tout le monde râlait, certains devenaient fous.

Je me sentis tellement faible que je fus contraint de m'asseoir contre une armoire. Dans l'attente de la mort, j'offris à Dieu le sacrifice de ma vie, en réparation de mes fautes, et, quelques instants plus tard, je perdis connaissance...

Par la suite, un très jeune Quimperlois dénommé Jacob, fils de mareyeur, parvint à se libérer en se glissant par la prise d'air, et déverrouilla de l'extérieur la porte de notre prison.

L'air s'étant renouvelé, je revins à moi.

Détail à noter: M. Pierre Thalamot, professeur à Saint-Louis de Scaër, avait dit les prières, du matin et du soir, prières auxquelles les croyants s'étaient associés, pendant que les incroyants observaient respectueusement le silence.

#### SAMEDI 5 AOUT

Vers 9 heures, sortie de quelques minutes pour satisfaire les besoins naturels.

Vers 14 heures, nouvelle sortie pour notre premier repas, bouillon, rata accompagné d'une belle tranche de pâté avec du pain.

Hélas, j'avais soif, et les patates étaient indigestes.

Pendant ce repas, quelques Rospordinois furent libérés avec les Quimperlois; nous n'étions plus que vingt-neuf prisonniers.

Nos sorties étaient étroitement surveillées par vingt-cinq ou trente agges gardiens, armés de fusils-mitrailleurs, de fusils et de mitraillettes.

Ramenés dans notre prison après le repas, l'un de nous signala à un soldat le manque d'air; celui-ci régla un ventilateur qui nous donna entière satisfaction.

Dans la soirée, un gars de Mellac, surnommé l'Ecureuil, partagea notre sort. Les Allemands lui avaient confisqué sa bicyclette le matin. Revenu en ville dans la journée et désirant rentrer en possession de sa machine, il s'était sans doute laissé aller à quelques écarts de langage. Comme il était légèrement éméché, les Allemands lui octroyèrent un logement pour la nuit, non sans lui offrir par dessus le marché quelques coups de bottes.

#### DIMANCHE 6 AOUT

Vers 9 heures et demie, les Allemands nous font sortir et nous servent comme petit déjeuner, du café au lait avec du pain.

J'avais bon espoir d'assister à la messe ce dimanche !... hélas ! trois fois hélas !

Vers trois heures de l'après-midi : repas. Le bouillon qui n'était guère que de l'eau chaude était accompagné de nouilles et de pain à volonté.

Le Mellacois fut libéré à ce moment, non sans se faire « enguirlander » encore. Son léger excès de la veille donna l'occasion au sergent de décocher aux indigènes quelques compliments tels que : « Têtes de Bretons, têtes de cochons !... », etc...

Ce même sous-officier m'apprit que mon frère était venu à Quimperlé. Il n'ajouta rien de plus, mais je devinais bien qu'Henri avait essayé de me faire libérer.

Retour à la prison jusqu'à dix-sept heures environ. A ce moment, on nous fait sortir rapidement, et on nous fait ranger en colonne par trois, puis on nous conduit jusqu'au camion stationné dans la rue voisine avec ordre d'y monter.

Nous nous serrons à l'avant. Six ou sept soldats s'installent à l'arrière, l'arme au poing : l'un avait mis baïonnette au canon. Je préfère encore le canon à la baïonnette. Cette dernière donne froid au dos, même au mois d'août !...

Le camion roule pendant quelques centaines de mètres, puis s'arrête au milieu de baraques. Nous descendons et, de nouveau, sommes rangés par trois, tandis que de nombreux soldats, l'arme au poing, nous entourent. L'inquiétude nous gagne encore, et nous pensons tous à l'exécution.

Un officier des douanes se met à la tête de la colonne, les soldats à sa suite. L'un des soldats nous lance continuellement : Vite : Vite ! L'officier plus humain, nous fait signe de prendre notre temps.

Arrêt devant une baraque, on nous ordonne d'y entrer et l'on nous désigne des caisses de conserves à charger sur des wagons stationnés sur la voie voisine !

Après deux heures environ de travail, on nous distribue un casse-croûte : pain blanc de maïs, très bon d'ailleurs. J'en reçus pour ma part un morceau d'environ 400 grammes, avec 200 grammes de beurre environ...

Nous voici, de nouveau, au travail. Il nous fallut charger quatre ou cinq wagons de différentes denrées, principalement de conserves de pois et de poissons.

L'un des wagons, chargé au tiers, nous servit, cette nuit-là, de chambre à coucher, logement que nous préférons à la casemate, car au moins nous n'y manquions pas d'air.

Malgré tout, nous n'étions pas encore rassurés sur notre sort, et je décidai, à ce moment, de me débarrasser de la cordelette-souvenir, craignant qu'elle ne servit encore une fois à mes géoliers.

#### LUNDI 7 AOUT

Au matin, petit déjeuner au pain et à l'eau, puis, de nouveau, chargement des wagons. Pendant toute la matinée, des avions américains passent en rase mottes : ils bombardent du côté de Lorient.

Arrêt du travail vers quatorze heures ; on nous fait entrer dans un bureau, où nous sommes à l'étroit ; il fait chaud, l'air manque, car la porte a été fermée à clé.

Ce jour-là, pas de déjeuner : nous nous demandons ce qui se prépare.

Vers dix-huit heures 1/2, sortie. Nous constatons que nos gardiens sont nerveux, ils nous dirigent rapidement vers notre wagon-chambre à coucher, attelé à une locomotive avec les wa-

gons que nous avions chargés. Un prisonnier, désireux reprendre son veston qu'il avait oublié, se fait menacer du revolver par un officier.

Entrés dans ce wagon, la porte est fermée et un soldat commence à clouer une planche sur une des ouvertures.

Mais le train s'ébranle bientôt, et celle-ci reste libre. Nous pouvons constater que les autres ouvertures sont fermées par de solides barres de fer.

Bientôt une fusillade se fait entendre. « Ce sont les patriotes », disent les uns.

Je pense que c'est une mise en scène des Allemands. Ceux-ci, sur les wagons de queue du convoi, tirent le long de la route.

Dans notre wagon, nous échangeons nos réflexions : « Arriverons-nous à Lorient ? » Pour mon compte personnel, je souhaite que le train se fasse bombarder par les avions américains !

« Que faire en cas d'arrêt ? — Ne pas prendre la direction de la mer », dit l'un. C'était sensé, car les troupes y sont plus nombreuses.

Passé Gestel, nous apercevons un second train, suivant le nôtre, mais sur la voie parallèle.

Nous venons de franchir le bourg de Quéven, lorsque tout à coup une explosion se produit, suivie de l'arrêt immédiat du convoi.

« Voilà sans doute la bombe espérée ! » A peine le temps de faire cette réflexion qu'une explosion se produit à l'avant de notre wagon, dans les caisses de conserves, et presque aussitôt la fumée nous aveugle.

Il faut sortir ! Tout le monde se précipite sur l'ouverture restée libre. Je sors le second, en me laissant glisser. Je pense que les Allemands vont nous abattre systématiquement, mais je n'en aperçois aucun, ce qui est fort étonnant.

Alors, j'essaie d'ouvrir la porte du wagon et, avec le camarade qui m'a précédé, j'arrache le fil de fer dont les Allemands avaient entortillé le crochet de fermeture.

La porte ouverte, nous nous sauvons tous...

Je cours à travers un pâturage vers une barrière située à cinquante mètres de la voie, et je me couche à droite, à l'entrée d'un petit pré où je ne demeure que quelques secondes.

En effet, l'un de mes compagnons, qui m'a devancé, arrive déjà près du talus qui limite ce pré, large d'environ quatre-vingts

mètres, et j'aperçois deux mitrailleuses qui le prennent pour cible. Heureusement les fougères épaisses gênent la vue des tireurs et déroutent leur tir.

Je profite de ce moment pour me planquer contre le côté gauche de ce même talus bordant le pré.

Quelques instants plus tard, deux de mes camarades, Baudic et Flaouter, qui m'ont remplacé à l'endroit que je venais de quitter, sont tués. D'autres amis devaient partager leur sort...

Pendant un bon moment, peut-être une heure ou une heure et demie, nous tenons bon, sous les rafales de mitrailleuses et les coups de canon.

Je pensais que c'étaient les Allemands qui nous mitraillaient.

Derrière nous, sur la voie, les deux trains brûlaient...

Lorsque le silence se fit enfin, j'entendis des ronflements de moteurs dans le champ d'où partaient les rafales de mitrailleuses. Je supposais que les Allemands, après avoir détruit les trains et leur contenu, s'en allaient.

J'attendis un moment, et lorsque je jugeais les véhicules suffisamment éloignés je rampai vers le talus bordant le champ qu'ils venaient de quitter. J'espérais m'y abriter dans la fougère et les ronces en attendant la nuit qui, peut-être, me permettrait de m'éloigner sans me faire prendre.

Après un parcours d'une dizaine de mètres je trouvai deux corps allongés contre le talus. Le premier, dont je soulevai la tête, était Alphonse Le Roy, instituteur; il me parut mort. Je sus par la suite que le lendemain il avait été transporté par les Américains à l'infirmerie de Pont-Scorff, avec quatre éclats et deux balles dans le corps. Il avait passé la nuit sur les lieux du drame, où il avait assisté à l'enlèvement des morts. Allongé à son tour sur un brancard, on le porta non loin des trains qui brûlaient toujours afin de le réchauffer, avant son transfert à l'infirmerie.

A quelques mètres de Le Roy, se trouvait le deuxième corps dont je soulevai également la tête; elle était inerte. Je ne le reconnus pas, mais il faut noter qu'à ce moment nous avions tous des barbes de cinq jours !

Lorsque j'atteignis enfin le talus, je me faufilai dans la fougère, suivi de Lili Boëdec.

De là, je pouvais observer le voisinage sans être vu.

Le champ voisin était désert, mais des traces de chenilles indiquaient que de lourds véhicules l'avaient traversé.

Dans le champ suivant, par contre, j'aperçus deux tourelles munies de canons; des tanks allemands certainement...

Quelques minutes plus tard, deux soldats se dirigeant vers notre cachette, je recommandai à Boëdec de bien se dissimuler et j'en fis autant.

Bientôt les deux hommes passèrent à un mètre de nous sans nous remarquer.

Boëdec, qui les voyait mieux que moi, prétendit que c'étaient des Américains, mais je ne voulais le croire et lui recommandai de se taire...

A quelques mètres de là, ces soldats découvrirent quelques uns de nos infortunés camarades qui n'avaient pas encore réussi à se cacher. Les soldats les mirent en joue, mais nos amis levèrent les bras et réussirent à leur expliquer qu'ils étaient Français, prisonniers des Allemands et échappés du train...

Boëdec me répétait, encore à ce moment, que ces soldats étaient Américains. Comme je ne pouvais m'en rendre compte, je lui réitérai l'ordre de ne pas bouger.

Ce n'est que quelques instants plus tard, après divers mouvements que je constatai qu'il s'agissait bien des Américains.

Tous deux, nous traversons alors le champ, et découvrons, contre un talus, le corps d'Emery, tué d'une balle dans la poitrine.

Gagnant le champ voisin, nous nous trouvons en présence des tanks dont j'avais aperçu les tourelles de mon observatoire. C'étaient ces tanks, et non des avions, qui avaient incendié les trains, et c'étaient bien des Américains qui nous avaient mitraillés !

Un interprète nous pose quelques questions et nous serrons la main aux soldats qui, très aimablement, nous offrent des cigarettes. Par contre, les officiers restent de glace : deux d'entre eux auxquels je tends la main, ignorant leur grade, restent indifférents.

Après quelques instants de repos, les Américains nous conseillèrent de nous diriger vers l'arrière, eux-mêmes devant exécuter cette manœuvre la nuit venue.

Un camarade et moi, nous prenons par le bras Pierlot qui, blessé aux yeux par une déflagration d'obus, est complètement aveugle, et nous le conduisons au bourg de Quéven, distant de 3 ou 400 mètres. Un médecin civil lui prodigue ses soins. Au départ du champ de bataille, nous n'étions plus qu'une douzaine de compagnons et nous ignorions le nombre des victimes. Toutefois, nous le supposons plus élevé.

Dans la soirée, les tanks et soldats américains s'étant retirés au-delà de Quéven, nous transportons, les blessés jusqu'à une maisonnette sise sur la route de Pont-Scorff.

L'accueil fut peu empressé de la part des habitants qui ne cédèrent même pas une couverture pour envelopper André Laurent, blessé à l'épaule, et qui dû rester, toute la nuit, allongé sur une table !

Quant à nous, nous fûmes contraints de coucher à la belle étoile, parmi la lande. Le matin nos dents jouaient de la « castagnette ». Au cours de la nuit, un canon allemand fit un tir de harcèlement, nous encadrant d'obus, mais il n'y eut pas de victime.

#### MARDI 8 AOUT

A l'aube, nous partons pour Pont-Scorff.

Tout le long de la route, gisent des corps de militaires américains tués la veille. Dans un champ, plusieurs tanks et camions, pris sous le feu des canons allemands, avaient brûlé.

Repos toute la journée à Pont-Scorff. Le soir, les Allemands lancent quelques obus sur la ville et nous devons nous réfugier dans un abri.

#### MERCREDI 9 AOUT

A 9 heures et demie, départ pour Rosporden par Arzano, Locunolé, Querrien, St-Thurien.

Très tard et fatigués, nous passons la nuit dans une ferme en bordure de la route de Scaër à Bannalec.

#### JEUDI 10 AOUT

Après le déjeuner du matin, que nos hôtes nous ont gracieusement offert, départ pour Rosporden où nous arrivons tôt dans la matinée, avec la joie que l'on devine !... »

*Le rédacteur de ce récit contracta, pendant ces terribles journées, un mal implacable qui devait prématurément le conduire au tombeau. René Le Roy, Maire de Tourc'h, mourut le 19 décembre 1945, à l'âge de 38 ans. Voici en quels termes le journal l'OUEST-FRANCE rendit compte à ses lecteurs de la cérémonie funèbre :*

#### OBSÈQUES DE RENÉ LE ROY

MAIRE DE TOURC'H

« La commune est en deuil. La mort lui a enlevé la tête. La tête choisie par la jeunesse catholique, et par la population entière, en la personne de son maire : Monsieur René Le Roy.

Suivant la tradition familiale, il avait pris sa place à la mairie voilà 10 années. Il a eu à payer, lui aussi, un lourd tribut à l'ennemi : déporté, il a eu à subir, avec trente otages de Rosporden, les rigueurs inhumaines d'une casemate allemande à Quimperlé. Sa santé, déjà précaire, en est restée ébranlée.

Et c'est à l'âge de 38 ans, débordant de courage, d'ardeur, de foi, qu'il nous a quittés à jamais.

C'était un excellent conférencier, un homme droit, travailleur, sage, estimé, sinon aimé de tous, et tous l'ont prouvé en lui faisant d'émouvantes funérailles.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Cabioc'h, curé-doyen de Scaër, le service chanté par M. le chanoine Le Berre, curé-doyen d'Elliant, la messe célébrée par M. l'abbé Calvez, recteur de Tourc'h, l'absoute donnée par M. le chanoine Sennet, recteur de Rosporden, les chants dirigés par M. l'abbé Plantec, vicaire à Elliant. Le chœur était occupé par un nombreux clergé des environs.

Dans l'assistance entourant le Conseil municipal de Tourc'h et d'importantes délégations de Rosporden, on remarquait, entre autres personnalités :

M. Croissant, conseiller général; M. Donval, de la Chambre de Commerce; la Baronne de Villiers du Terrage, de la Croix-Rouge; M. Masseron, ingénieur des Ponts et Chaussées; le Comte de Kerguelen; etc., etc...

Les anciens maires des communes voisines : M. Montfort, de Scaër; M. Gestin, de Rosporden; M. Cotten, d'Elliant; M. Le Bihan, de Coray.

Adieu, Cher Monsieur le Maire, nous ne doutons pas que de là-haut, votre rayonnement, ajouté à votre bon souvenir, ne suscite parmi nous un digne continuateur de votre œuvre communale si magnifiquement poursuivie. »

FIN

(Tous droits réservés).

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Préface .....	5
<i>PREMIERE PARTIE</i>	
Géographie - Géologie .....	9
Origine du nom Tourc'h .....	10
Situation .....	12
Superficie - Noms des propriétés .....	13
Rivières - Circulation .....	20
Population - Culte .....	21
Langue .....	22
Costume .....	23
Agriculture - Elevage .....	24
<i>DEUXIEME PARTIE</i>	
Bourg - Eglise .....	25
Clocher - Cloches .....	26
Cimetière - Monuments .....	27
<i>CHAPELLES</i>	
Chapelle de Ste Candide .....	28
Ancienne Chapelle de St Gwenaël .....	29
<i>TROISIEME PARTIE</i>	
<i>Hier et aujourd'hui</i>	
Conditions de vie .....	31
Foires et marchés .....	35
Pardons et jeux .....	35
Coutumes locales .....	36
<i>QUATRIEME PARTIE</i>	
<i>Vicissitudes politiques</i>	
Sous l'Ancien Régime .....	39
Pendant la Révolution .....	40
Sous le règne de Napoléon 1 <sup>er</sup> .....	41
Sous les règnes de Louis XVIII et Charles X ..	43
De Louis Philippe à la Troisième République ..	43
Occupation allemande .....	43
Les otages de Rosporden .....	44
Obsèques de René Le Roy, Maire de Tourc'h ..	53

Imprimé par la Société Nantaise de Presse  
13, quai de l'Île-Gloriette, Nantes  
JUILLET 1953

